



## Chemaudin

# La fontaine devrait changer de lieu

Le conseil municipal, lors de sa dernière séance, s'est penché sur le sort de l'ancienne fontaine du village, qui sommeille, route de Villers-Buzon, à 800 m des premières maisons et à l'ombre de denses frondaisons. Ce bâtiment, deuxième élé-

ment architectural du village après l'église, a été érigé en 1845, sous la direction du Franc-Comtois Maximilien Painchaux. Une référence.

L'idée, proposée par Charles Hardy à ses collègues du conseil, est de déplacer ce monument, afin de le mettre

en valeur, aux abords immédiats du village. Le long de la route de Grandfontaine, auprès des ateliers municipaux, par exemple.

Le conseiller ne manque pas d'arguments, après avoir minutieusement travaillé son dossier, et avoir intéressé l'architecte des Monuments de France.

Reste que si, sur papier, le projet est séduisant, l'ouvrage nécessiterait bien du travail, pour démonter le petit bâtiment pierre par pierre, le transporter, le remonter à l'identique, après avoir numéroté chaque élément.

L'assemblée communale s'est intéressée aux frais (141 000 € TTC) aux moyens de recevoir des aides, à la possibilité d'employer une structure de réinsertion, et celle d'utiliser des bénévoles.

Finalement, les conseillers ont adopté le principe à l'unanimité.



■ L'idée est de rapprocher l'édifice du centre du village.